**Rôles et responsabilités des intervenants AXESS**

**dans l’étude ANRS 95050 ICONE**

**Travailleur Pair**

# OBJET De L’ETUDE

**Titre** : **I**ntervention **CO**mmuNautaire en vue d’**E**liminer le VHC parmi les usagers de drogues actifs dans la ville de Montpellier (ANRS 95050 ICONE).

**Promoteur** : Inserm-ANRS, 101 rue de Tolbiac, 75013 Paris.

**Objectif principal :** Evaluer l'efficacité d'un modèle communautaire de dépistage de masse du virus de l’hépatite C (VHC) combiné à l’initiation immédiate du traitement sur l'amélioration de la cascade de soins du VHC parmi les usagers de drogues (UD) actifs dans la ville de Montpellier.

**Critère de jugement principal :**

Proportion de participants usagers de drogues actifs traités et guéris (guérison définie par une charge virale indétectable 12 semaines après l’arrêt du traitement anti viral/RVS12), parmi ceux présentant une charge virale C détectable à l’inclusion.

## TRAVAILLEUR PAIR

Le rôle d’un pair dans l’étude est de :

* Accueillir et orienter les participants ;
* Réguler le flux des participants pendant la phase de pré-inclusion (RDS) ;
* Informer le participant sur l’étude ;
* Par délégation, pour les pairs ayant une attestation de formation à la réalisation des TROD, réaliser les tests rapides à orientation diagnostique (TROD) du VIH, VHB et VHC ;
* Faire la traduction le cas échéant des échanges entre le personnel de l’étude (médecins investigateurs, infirmiers) et le participant ;
* Soutenir le participant pendant sa participation à l’étude (clarification des droits et devoirs) ;
* Mener les entretiens et questionnaires à la pré-inclusion puis pendant les visites de suivi RVS12 et en fin d’étude ;
* Compléter les questionnaires avec les réponses du participant ;
* Sensibiliser les participants à l'infection, à la transmission et au traitement du VHC ;
* Accompagner le participant dans le processus d’accès et de soutien à l’observance au traitement ;
* Rechercher activement le participant si non présentation à une visite de suivi de l’étude (sur le site de l’étude ou dans la structure de soins partenaire une fois que le participant est transféré) ;
* Aider à l’acceptation des soins et d’un suivi sur une structure pérenne de la ville.